Réussir Ensemble avec les Bacots

Oui au logement social ! Non aux expropriations ! Oui à la biodiversité ! Non à la densification !

Retrouvez ce tract et des compléments d'information sur notre site ***reblr.fr***

Patrick GAUTHIER

Ce que le Maire et la Liste écocitoyenne veulent	Ce que nous proposons
Réduction des espaces verts et boisés 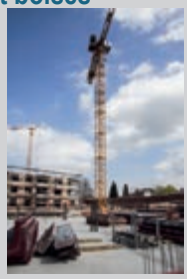	**Augmenter le minimum des espaces verts sur chaque terrain pour un meilleur bioclimatisme** Revenir au PLU n° 2 pour le maintien des espaces verts sur les parcelles en centre-ville : ✓ PLU n° 2 : Emprise au sol de 50 % ✓ PLUi : Emprise au sol de 70 % **PLU :** Plan Local d'Urbanisme **PLUi :** Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Valeur de vos maisons en baisse 	**Supprimer l'article 3.4 qui impose une servitude sociale sur toutes vos propriétés** **Pages 17 et 18 du PLUi** *www.reblr.fr/a*
Atteinte à la qualité de vie à Bois-le-Roi 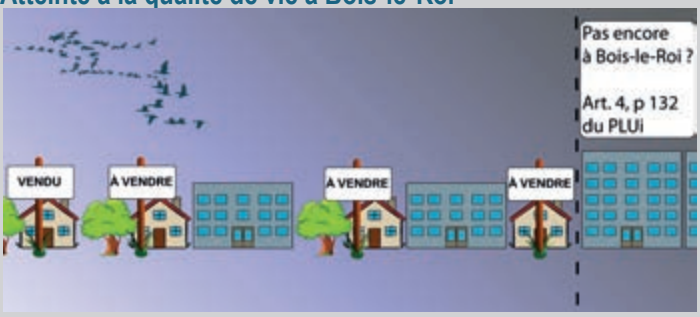	**Aider les propriétaires pour rénover leurs logements vacants en les incitant à les louer pour du logement social** *www.reblr.fr/b* Loc'Avantages La réduction d'impôt qui profite à tous
Atteinte à la propriété privée 	**Supprimer l'article 3.4 qui autorise les expropriations** *www.reblr.fr/a*

NOUS REMERCIONS LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES POUR LEUR ENGAGEMENT À DÉFENDRE L'ENVIRONNEMENT DE BOIS-LE-ROI

- ✓ Bois-le-Roi Environnement et Qualité de la Vie
- ✓ Association Touche Pas A Mon P'tit Bois
- ✓ Collectif de l'Arbre
- ✓ Et, notamment, la FAPVS77 pour son excellent film sur les enjeux de l'enquête publique du PLUi :
  - www.reblr.fr/c

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi), POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE !

Chers Bacottes et Bacots,

Votre avis compte ! La préservation de notre cadre de vie est notre priorité. **L'enquête publique aura lieu du 3 mars au 4 avril 2025.**

Elle est ouverte à tous. 40 jours, c'est bien peu pour se prononcer sur les enjeux majeurs de densification et d'augmentation de population de Bois-le-Roi. Votre participation est essentielle !

POURQUOI PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Ce PLUi définit les règles pour le développement des constructions dans notre commune pour les 15 prochaines années, avec pour objectif 25 % des habitants résidant en logement social.

Ce PLUi cible toutes vos propriétés pour la construction de logements sociaux.

De plus, 20 zones de mixité sociale avec possibilité d'expropriation ont été réservées aux promoteurs immobiliers.

Cette volonté du Maire et de ses adjoints, sans concertation ni notification au préalable, est sournoise au détriment des habitants ciblés, de leurs voisins et… de tous les Bacots.

LES CONSÉQUENCES DU PLUI :

1. Réduction des espaces verts et boisés. Le PLUi prévoit la destruction de 82 hectares d'espaces naturels

2. Atteinte à la propriété privée, dans les 20 zones ciblées, concentrées principalement entre les voies ferrées et la Seine. Le Maire privilégie la préemption, voire l'expropriation (Quel particulier achèterait une propriété avec une servitude sociale ?), plutôt que, par exemple, inciter les bailleurs privés à transformer en logement social leurs biens à louer, via une aide de la commune en complément des avantages de l'ANAH, ou à l'acquisition et la rénovation des logements vacants.

3. Atteinte à la qualité de vie à Bois-le-Roi et dégradation des finances de la commune. À ce jour, aucune étude économique et planification de financement n'ont été présentées en conseil municipal. Les infrastructures de Bois-le-Roi sont déjà saturées (circulation, parking, écoles, crèche, médecins, services) et doivent suivre une augmentation de la population supérieure à 2000 personnes, à loger dans 600 logements supplémentaires. **Une telle densification est irresponsable.**

4. Valeur de vos maisons en baisse du fait des conséquences ci-dessus, des finances municipales en berne, des risques de préemption et des contraintes du PLUi. De plus, vous avez tous constaté l'augmentation de la taxe foncière.

RÉUSSIR ENSEMBLE INVITE TOUS LES BACOTS À EXPRIMER LEUR POINT DE VUE SUR CE PLUi.

COMMENT PARTICIPER ?

1. Sur le site web de la commune : ***https://www.ville-boisleroi.fr/***
2. Sur le site de l'agglomération : ***https://www.pays-fontainebleau.fr/le-plan-local-durbanisme-intercommunal/***
   Accédez à la section « Enquête publique » et
   Remplissez le formulaire en ligne.
3. Par mail : ***enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr***

DATES IMPORTANTES

Début de l'enquête : lundi 3 mars 2025

Fin de l'enquête : vendredi 4 avril 2025

IMPORTANT : Deux permanences avec l'enquêtrice publique auront lieu en Mairie :

Le vendredi 14 mars de 9 heures à 12 heures

Le mardi 25 mars de 14 heures à 17 heures

Votre participation est essentielle pour garantir un cadre de vie agréable pour tous. Ensemble, faisons entendre notre voix et construisons un avenir durable pour notre commune.

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez que nous vous accompagnons dans cette démarche n'hésitez pas à nous contacter :

contact@reblr.fr

Merci pour votre engagement !

POUR PRÉSERVER BOIS-LE-ROI, PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLUI.

Imprimerie du Confluent — RCS Melun B 392 065 835 — Ne pas jeter sur la voie publique. — 04/03/2025